

# Cinq villes vont apporter 90 000 habitants supplémentaires dans la future agglomération

**UN « OUF » DE SOULAGEMENT.** C'est sans doute ce qu'ont poussé tous les élus qui s'étaient unis pour dire « non » au projet de grande intercommunalité déposé par le préfet d'Ile-de-France Jean Daubigny et qui consistait à rassembler cinq agglomérations, dont deux de l'Essonne, afin de créer un grand ensemble de 57 communes et 800 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Dès l'été dernier, les voix s'étaient élevées chez les présidents des intercommunalités concernées, Michel Laugier (DVD) pour Saint-Quentin-en-Yvelines, François de Mazières (DVD) pour Versailles-Grand-Parc, Joséphine Kollmannsberger (UMP) pour celle de l'Ouest-Parisien, Michel Bournat (UMP) pour celle du Plateau de Saclay (Essonne) et Vincent Delahaye (UDI) à

Europ'Essonne. Même leurs oppositions respectives s'étaient montrées parties prenantes dans la contestation.

## Vélizy rejoint Versailles Grand Parc

A l'arrivée, l'amendement déposé par Michel Laugier, François de Mazières, Michel Bournat, Vincent Delahaye et le président (UMP) du conseil général Pierre Bédier a été adopté lors d'une réunion de la Commission régionale de la coopération intercommunale (CRCI). 69 des 71 élus qui la composent ont ainsi voté en faveur de cet amendement et, donc, de la création de trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

« Nous allons pouvoir écrire une nouvelle histoire », se réjouit Michel

Laugier. Ainsi, Saint-Quentin-en-Yvelines, actuellement composé de sept communes et 140 000 habitants, intégrera la communauté de communes de l'Ouest Parisien (Villemoreuil, Plaisir, Les Clayes-sous-Bois), mais aussi Maurepas et Coignières, pour atteindre 230 000 habitants en 2016. Versailles Grand-Parc fusionnera avec Vélizy-Villacoublay, les intercommunalités essonniennes se regroupant entre elles. « Il y a eu une quasi-unanimité autour de ce dossier, poursuit Michel Laugier. C'est le fruit de la concertation, d'un vrai travail de fond pour présenter quelque chose de plus cohérent et faire le consensus ».

L'opposition est plus mitigée, le maire (PS) de Trappes, Guy Malandain, estimant que la Casqy vient de

« passer à côté d'une chance ouvrant l'avenir dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National dite « Paris-Saclay » en ne s'associant pas au Plateau de Saclay. « En revanche, nous avons échappé à l'idée bien étrange et inacceptable de mettre en place une communauté d'agglomération de 800 000 habitants, totalement éloignée du quotidien des citoyens », se félicite l'élu.

La formation des trois nouveaux EPCI semble désormais inéluctable et devrait être actée par le biais d'un arrêté signé par le préfet de région après le 31 mai. A moins que ce dernier ne dépose un nouvel amendement allant dans le sens contraire. Au vu des derniers votes de la CRCI, celui-ci n'aurait quasiment aucune chance d'aboutir.